

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
1999-09-55ItemMarie Moret à madame veuve Laporte, 8 juin 1894

Marie Moret à madame veuve Laporte, 8 juin 1894

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Fabre, Auguste \(1839-1922\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Roger et Laporte](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [8 juin 1894](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Roger et Laporte](#)

Lieu de destination 7, ruelle des Saintes-Maries, Nîmes (Gard)

Description

Résumé Marie Moret accuse réception de la facture qu'elle règlera lorsqu'elle sera en possession du nouveau numéro du *Devoir*. N'a pas encore reçu l'exemplaire du tirage demandé mais Pascaly vient de recevoir le sien. Adresse plusieurs articles et documents pour le prochain numéro, dont le sommaire. Demande à ce que Veuve Laporte soumette à Auguste Fabre un exemplaire des épreuves et lui restitue son manuscrit le plus tôt possible. Sur la composition du numéro.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Personnes citées

- [Fabre, Auguste \(1839-1922\)](#)
- [Owen, Robert \(1771-1858\)](#)
- [Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomFabre, Auguste (1839-1922)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

Activité

- Coopération
- Fouriérisme
- Littérature

BiographieFouriériste et coopérateur français né en 1839 à Uzès (Gard) et décédé en 1922 à Genève (Suisse). Il se marie en 1862 à Uzès avec Cécile Françoise Juliette Boudet (1842-1873). Ils ont une fille en 1866, Juliette Fabre (1866-). Il devient en 1880 économiste du Familistère, associé de l'Association coopérative du capital et du travail du Familistère de Guise. Il est un ami intime de Marie Moret après la mort de Godin.

NomPascaly, Charles-Jules (1849-1914)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

Activité

- Presse
- Syndicalisme

BiographieJournaliste français né en 1849 à Uzès (Gard) et décédé en 1914 à Paris. Fils d'un cordonnier d'Uzès, Jules Pascaly débute en journalisme en 1879 en tant que rédacteur à l'agence Havas à Paris. À partir de 1882, il est rédacteur et journaliste parlementaire pour *La France* (Paris, 1862-1937), le *Petit Provençal* (Marseille, 1880-1944) ou *Le Petit Méridional* (Montpellier, 1876-1944). Ami du coopérateur Auguste Fabre, Jules Pascaly, est sur la recommandation de ce dernier, employé au Familistère en 1879. « C'est le premier homme au cœur droit et vraiment sympathique aux idées d'association qui me soit encore venu. », écrit Jean-Baptiste André Godin à Auguste Fabre le 21 décembre 1879. À partir de 1880, il rédige des articles pour le journal du Familistère, *Le Devoir*. Il exerce la fonction de secrétaire quand Godin le proclame associé de l'Association coopérative du capital et du travail le 12 septembre 1880. En 1888, il devient rédacteur en chef du *Devoir*. C'est un proche d'Auguste Fabre et de Marie Moret. Pascaly travaille pour *Le Devoir* tout en étant journaliste parlementaire à Paris. Il vit avec Amélia Degret (1856-1902), avec laquelle il a un fils, Michel Pierre Charles Pascaly (1886-1966),

et une fille, Louise. Jules Pascaly se marie avec Amélia Degret en 1896. Pascaly est vice-président de l'Association syndicale et professionnelle des journalistes parlementaires. Il est nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1906. Marie Moret utilise le surnom "Mich" pour désigner Jules Pascaly dans la correspondance qu'elle lui adresse.

Nom Roger et Laporte

Genre Non pertinent

Pays d'origine France

Activité Imprimerie

Biographie Imprimeur établi à Nîmes (Gard) dans la seconde moitié du XIXe siècle.

En 1894, la raison sociale de l'imprimerie devient Veuve Laporte.

Informations sur le document source

Cote Inv. n° 1999-09-55

Collation 2 p. (5r, 6r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familistère de Guise

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Quise Familistère
un exemplaire juifs 1894
et son manuscrit, le plus
belle possible.

Madame No Laporte
bons qui pourraient lui sembler
un fait honneur de nous accuser
réception de notre lettre du 14 et de
votre facture du 20 mai tout je
vous enverrai le solde aussitôt
que j'aurai reçu les exemplaires
annoncés de n° 104 du "Dernier".

Je croyais recevoir par poste un
exemplaire de ce tirage; si vous
me l'avez fait adresser comme
cela était convenu, il ne m'est
pas encore parvenu; M. Dascal
que j'en croyais dépendre exple-
ment, me l'informe à l'instant
qu'il a reçu le sien. Ce fait
donner, les autres, je vous prie,
pour que cet envoi ne soit pas
en compte que nous ficher

oublié à l'avenir.

Je vous adresse par ce même
courrier, sous pli séparé recom-
mandé:

- 1° Docum. biogr. Gedin 10 pages
- 2° Deux épisodes de la
vie de Robert Owen 17 p
- 3° Le Famil et la pratique 2 p
- 4° Deux. reçus et la nos
lecturs

Mouv. Cos. et état civil 2 p

Je joins sous pli séparé le
sommaire du proch. numéro
et voyez que l'article "Deux
épisodes" - " va venir après
les pages Gedin. Ce qui vous
permet de faire composer
la première feuille et au fait.
L'article "Deux épisodes"
étant de M. Sabre, vous
pouvez bien lui soumettre

Quinze Familistère
un exemplaire des épreuves
et son manuscrit, le plus
tôt possible.

Quand il aura fait les correc-
tions qui pourront lui sembler
nécessaires - et seulement après
cela - vous voudrez bien nous
envoyer à M. Pascal, et à moi,
une épreuve du même article ;
et à l'envoi que vous me ferez
vous voudrez bien joindre
le manuscrit et l'épreuve
portant les corrections de M.
Labre.

M. Pascal, me dit qu'il va
vous adresser sans retard le
restant des matières.

L'article Familistère et
presse" passe après ces faits
par la presse, comme l'indique
le sommaire.

J'ai compté que vous seriez

Je vous prie de vouloir bien
tenir en une seule page
ouvrages reçus et à nos lecteurs
si la glace le permet, il
faudra insérer dans ce n°
l'avis aux personnes désirant
de visiter le Familistère de Guise,
avis qui n'a pas paru depuis
longtemps.

Agneés, je vous prie
Madame, l'assurance de
toute ma considération

Marie Godin
avec mes remerciements
anticipés pour votre réponse
l'assurance de toute ma
considération